



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE LOCATION
D'EXPOSITION A TITRE GRACIEUX AVEC LA
SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION
D'HONNEUR - SECTION VAL-DE-MARNE**

**DÉCISION N° DM-20-258
EN DATE DU 23 OCTOBRE 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la Société des membres de la Légion d'Honneur – Section du Val-de-Marne représentée par Monsieur Manuel Guillamo, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 6, rue Robert Diaquin – 94 170 Le Perreux – pour la location d'une exposition, à titre gracieux, intitulée « Des Val-de-Marnais remarquables...des Légionnaires remarquables » du 3 au 22 octobre 2020 (montage le 2 octobre et démontage le 23 octobre 2020). ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2020-2021.

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec la Société des membres de la Légion d'Honneur – Section du Val-de-Marne représentée par Monsieur Manuel Guillamo, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 6, rue Robert Diaquin – 94 170 Le Perreux – pour la location d'une exposition, à titre gracieux, intitulée « Des Val-de-Marnais remarquables...des Légionnaires remarquables » du 3 au 22 octobre 2020 (montage le 2 octobre et démontage le 23 octobre 2020).

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

| |
|---|
| Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20201023-lmc1H7743H1-AR Date de réception en Préfecture : 23/10/2020 Date de Publication : 23/10/2020 |
|---|